

# UNITE PASTORALE PRILLY-PRELAZ



**Paroisse du Bon Pasteur**  
Av. des Cerisiers 2  
1008 Prilly  
+41 (0)21 634 92 14  
[paroisse.prilly@cath-vd.ch](mailto:paroisse.prilly@cath-vd.ch)



**Foyer St-Nicolas**  
Sous le collège  
1033 Cheseaux

[communautcatholique@bluewin.ch](mailto:communautcatholique@bluewin.ch)



**Paroisse de St-Joseph**  
Av. de Morges 66  
1004 Lausanne  
+41 (0)21 624 45 55

[paroisse.lausanne.st-joseph@cath-vd.ch](mailto:paroisse.lausanne.st-joseph@cath-vd.ch)

## FEUILLE DOMINICALE 06/20 : 1er dimanche du temps ordinaire (année B)

*Textes bibliques : (Is 63, 16b-17.19b ; 64, 2b-7/79 (80), 2ac.3bc, 15-16a, 18-19/1 Co 1, 3-9/Mc 13, 33-37)*

### MESSAGE

**Prenez garde...Veillez donc...veillez !**

*(Is. 63,16-64,7: « A la rencontre de celui qui pratique la justice. » Ps79: « Jamais plus loin de toi. » 1 Co1,3-9 : « Vivre en communion avec Jésus-Christ. » Mc13,33-37 : « Prenez garde, veillez...veillez. »)*

Nous commençons aujourd'hui une nouvelle année liturgique, l'année B, le temps de l'avent, de l'attente, marquée elle aussi par la COVID-19. Nous sommes invités à faire confiance encore plus au vrai Messie et compter sur sa grâce, plutôt que sur nos insuffisances sans issue.

**Prenez garde !...** Faites appel à la sagesse et ne pas laisser libre cours à la panique. Celui que nous attendons est le seul Sauveur. Restez attentifs aux signes des temps, les coups d'œil de Dieu dans tout ce qui nous arrive. Ainsi nous sommes invités à réactualiser la grâce qui est en nous, mais en Eglise et non pas seul. Plus que jamais nous sentons ce besoin d'être avec autrui, notamment lorsqu'il est dans l'incertitude, en difficulté, lorsqu'il connaît l'échec. Nous sommes invités à un nouveau départ, à « redémarrer » sans cesse, nous qui piétons et même parfois reculons.

Cela demande du courage, une force et une humilité sans complaisance. Prendre garde n'est pas un coup d'arrêt, mais un appel à aller vers celui qui vient vers nous et pour nous. Si nous allons sur ce chemin de la justice, ce n'est pas pour trouver une récompense ni même une règle de vie, c'est pour rejoindre quelqu'un et nous ajuster à celui qui est au cœur même de notre attente et de notre vie, le Christ.

**Veillez donc...veillez !** Veillez pour aller à sa rencontre. Veillez dans la prière, dans le dialogue avec Dieu, en église et non en solitaire. Veillez dans la charité fraternelle, dans le partage réciproque et solidaire, dans l'amour du prochain pour aider le Messie à sauver l'homme, tout homme et tout l'homme.

Bon et fructueux temps de l'Avent.

Abbé Boniface Bucyana

[www.cath-vd.ch/paroisses/up-prilly-prelaz/](http://www.cath-vd.ch/paroisses/up-prilly-prelaz/)



EGLISE  
CATHOLIQUE  
DANS LE CANTON  
DE VAUD

# UNITE PASTORALE PRILLY-PRELAZ



**MAXIMUM 5 personnes dans l'église**

HORAIRE DES MESSES JUSQU'AU 30.11.2020

***Bon Pasteur***

***Cheseaux***

***St-Joseph***

**Covid-19**

**Application des Directives du**

**Conseil d'Etat du 02.11.2020 et du 25.11.2020**

**MESSES SUSPENDUES**

**(jusqu'au 30 novembre 2020 compris)**

**Eglise ouverte en journée pour le recueillement**

**Ci-après les horaires dès le 1<sup>er</sup> décembre 2020**

# UNITE PASTORALE PRILLY-PRELAZ



**MAXIMUM 30 personnes dans l'église**

## HORAIRE DES MESSES A PARTIR DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2020

***Bon Pasteur***

***Cheseaux  
(Temple)***

***St-Joseph***

### Samedi 5 décembre

17H00

18H00

18H30

### Dimanche 6 décembre

09H30

---

09H00

11h00

### Semaine 01-04 décembre 2020

Mardi : 18H00

---

09H00

Mercredi : 18H00

---

09H00

Jeudi : 18H00

09H00

Vendredi : 18H00

---

09H00

# UNITE PASTORALE PRILLY-PRELAZ

## DECISION DU CONSEIL D'ETAT DU 25 NOVEMBRE 2020

- Les cérémonies religieuses pourront à nouveau avoir lieu dès le 1er décembre prochain. Elles seront limitées à 30 personnes. Comme c'était le cas avant les mesures actuelles, les personnes qui assistent à ces cérémonies devront être assises et porter le masque durant toute la manifestation. Les distances sociales (1.5 m entre chaque personne) devront en outre être respectées et une liste des personnes présentes devra être tenue. Par ailleurs, je rappelle qu'en vertu de l'ordonnance fédérale COVID-19 Situation particulière, le chant exercé à titre non professionnel est interdit.
- Les mariages et baptêmes demeurent soumis à la limite de 5 personnes au maximum. Les baptêmes célébrés durant un culte ordinaire demeurent toutefois possibles.
- Les cérémonies funèbres demeurent possibles aux mêmes conditions que précédemment, soit dans la stricte intimité de la famille.

Ces nouvelles mesures font l'objet d'une communication ce jour par le Conseil d'Etat.

Je suis consciente qu'elles demeurent contraignantes, mais elles me paraissent constituer tout de même un assouplissement bienvenu à l'approche des fêtes de fin d'année.



**Luisier Brodard Christelle – Conseillère d'Etat**

**Cheffe du Département des institutions et du territoire**

Place du Château 1, CH - 1014 Lausanne

Tél. 021 316 45 00

[christelle.luisier@vd.ch](mailto:christelle.luisier@vd.ch) – [www.vd.ch/dit](http://www.vd.ch/dit)

## Horaire des messes de Noël

<b>Bon Pasteur</b>	<b>Cheseaux</b>	<b>Saint-Joseph</b>
<b><i>Judi 24 décembre</i></b>		
<b>17h</b>	<b>18h</b>	<b>18h30</b>
<b>Messe de minuit</b>		<b>Messe de minuit</b>
<b>24h</b>		<b>24h</b>
<b><i>Vendredi 25 décembre</i></b>		
<b>9h30</b>		<b>9h et 11h</b>